



Présentation de l'Association et du Concours

L'association Qui est Marianne ? est née à la suite des événements de janvier 2015 et du constat à l'époque que les professeurs rencontraient des difficultés à aborder la Laïcité avec les élèves. C'est pourquoi il est apparu nécessaire aux membres fondateurs de se focaliser sur ce qui nous unit, c'est-à-dire les Valeurs.

Qui est Marianne ? est une association apolitique, de type loi 1901, créée en mars 2016 et reconnue d'intérêt général par la DDFP depuis le 22/09/2017.

Son seul objet est de favoriser, à travers un concours d'œuvres artistiques, littéraires ou graphiques, l'appropriation, la promotion et la transmission des Valeurs de notre République, valeurs inscrites dans la devise républicaine Liberté-Egalité-Fraternité et à l'article premier de la Constitution, à savoir : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

A travers le concours Qui est Marianne ? qu'elle organise chaque année depuis 2016, l'association souhaite apporter :

- 1/ Une **motivation** (1 séjour à Paris d'une journée, tous frais payés, pour visiter des institutions de la République Française. Les lauréats 2018 et leurs professeurs visiteront le Palais de l'Elysée et l'Assemblée nationale).
- 2/ Une **vision positive** de la laïcité et des valeurs de la République, s'appuyant sur l'article 1^{er} de la Constitution. D'abord **l'union** (unité, indivisibilité) et ensuite **le cadre** (démocratie et laïcité) et tenant compte du social. La laïcité n'oppose et ne s'oppose à rien. Elle est le ciment de notre société.
- 3/ Une **opportunité** de construire du lien entre tous ceux qui veulent découvrir, redécouvrir, s'approprier ou promouvoir les Valeurs de **notre** République

Pourquoi « Qui est Marianne ? » ? Il s'agit là d'une simple question, mais aussi d'une invitation à la réflexion sur ce qui nous fonde et nous rassemble plutôt que sur ce qui peut nous diviser. L'association dispose de nombreux soutiens (Cf. doc joint).

Le concours Qui est Marianne ? vise à récompenser des jeunes charentais.

Chaque œuvre artistique est le fruit d'une réflexion collective des jeunes sur les valeurs fondatrices du vivre ensemble républicain et d'une démarche d'éducation à la citoyenneté. Chaque œuvre constitue également un support de communication des valeurs comprises par les jeunes.

Le concours est ouvert aux écoliers, aux collégiens, aux lycéens, aux étudiants-apprentis et, pour cette nouvelle édition, aux jeunes des Centres sociaux, culturels et sportifs de Charente.

Les œuvres sont conçues par groupe de jeunes composés au minimum de 2 à 4 individus maximum.

Les œuvres produites doivent impérativement, sous peine d'élimination, respecter les caractéristiques prévues au règlement du concours ci-joint.

Chaque œuvre est appréciée par un jury de personnalités au regard de sa beauté, de son originalité, de la qualité du message porté et de la richesse de la réflexion autour de la valorisation d'un ou de plusieurs des termes rassemblés dans le premier article de la constitution et/ou de la devise républicaine.

Constituent les membres du Jury Qui est Marianne ? :

- Monsieur Olivier **HIMY**, Président du Jury, Inspecteur pédagogique régionale de lettres, Référent Laïcité de l'Education Nationale auprès du Recteur et Chevalier des Palmes Académiques ;
- Madame Geneviève **BRANGE**, Chevalier de la Légion d'honneur et Présidente de la Chambre des Métiers de la Charente ;
- Monsieur Daniel **BRAUD**, Chevalier de L'Ordre National du Mérite et Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente ;
- Monsieur Jean-Claude **AUDOUIN**, Chevalier des Arts et des Lettres et Chef de cœur – Compositeur ;
- Madame Virginie **BRUXELLES**, Chevalier des Palmes Académiques et Principale du Collège Marguerite de Valois ;
- Monsieur Gérard **LEFEVRE**, Représentant des professionnels du monde de la culture, Directeur du théâtre d'Angoulême scène nationale et Officier des Arts et des Lettres ;
- M. Jean-Pierre **SARDIN**, Représentant des professionnels des documents pédagogiques, Directeur du Canopé et Chevalier des Palmes Académiques ;
- Madame Brigitte **MARCINIAK**, Présidente des Délégués départementaux de l'éducation Nationale ;
- Monsieur Albert **RAVENAUX**, Président de l'association « Qui est Marianne ? », Professeurs des Écoles à Mouthiers.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

